

# Tensions sociales : une polyphonie transfrontalière

[voisins-nachbarn.eu/fr/travailler/tensions-sociales-une-polyphonie-transfrontaliere.html](http://voisins-nachbarn.eu/fr/travailler/tensions-sociales-une-polyphonie-transfrontaliere.html)

Grande Région – Rhin supérieur

Les "Gaulois réfractaires" qui ont massivement manifesté ce mardi 7 mars contre la réforme des retraites en cours d'examen en France n'ont pas l'apanage de la contestation sociale. En Belgique, au Luxembourg, en Allemagne ou en Suisse, les sujets de mécontentement ne manquent pas, mais s'expriment selon des modalités différentes.



Alors qu'en France, la journée du 7 mars a été marquée par une nouvelle journée de forte mobilisation contre la réforme des retraites et la menace de blocage du pays, la Belgique vit au rythme de toute une semaine de protestation pour défendre le service public. Les 25 crèches publiques de Liège restent ainsi fermées cinq jours afin d'obtenir une reconnaissance des difficultés de la profession de puéricultrice, en particulier "*la prise en compte de la charge psychosociale*", indique la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Cette initiative est l'une des plus marquantes d'une série d'actions débutée lundi 6 mars et prévue jusqu'à vendredi 10 mars, afin de dénoncer le sous-financement des services publics et un manque de personnel dans plusieurs secteurs. Avec un certain effet domino sur la France: nombre d'hôpitaux belges fonctionnent grâce à des infirmiers français, des Hauts-de-France en particulier, attirés par une organisation des soins différente (quand bien même ils travaillent 38 heures et non 35 comme dans l'Hexagone), de meilleurs salaires et une fiscalité avantageuse.

A l'appel d'un front syndical uni, associant la CSC, la Centrale générale des services publics (CGSP) et le Syndicat libre Fonction publique (SLFP), des journées thématiques ont été organisées: lundi, défense des pensions, mardi des services de secours, ce mercredi des droits de femmes, jeudi distribution de tracts. Enfin, vendredi constitue le point d'orgue avec une grève de 24 heures dans tous les services publics. Les transports seront particulièrement touchés, mais aussi les administrations, les prisons, les hôpitaux... Dans les transports et les hôpitaux publics belges, des mécanismes prévoient néanmoins la continuité des services les plus urgents (comme, par exemple, l'obligation de se déclarer gréviste 72 heures avant le début de l'action dans les transports ferroviaires).

## **Le Luxembourg a préservé l'index**

---

De mémoire de syndicaliste, la dernière grève au Luxembourg a eu lieu en 2007 chez ArcelorMittal dans le cadre d'un mouvement européen. Alors, pourrait-on imaginer que le Grand-Duché soit, lui aussi, secoué par des conflits sociaux, en particulier au sujet des retraites?



© OGBL Saïd Bouressam, président de la section des frontaliers français du syndicat luxembourgeois OGBL (Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg).

*“Ce ne serait pas à exclure si le gouvernement luxembourgeois décidait de remettre en cause les 40 années de cotisation qu’il faut aux résidents pour obtenir une retraite à temps plein. Le gouvernement luxembourgeois regarde attentivement ce qui se passe en France. Si la réforme passait, cela pourrait lui donner des idées”,* estime Saïd Bouressam, président de la section des frontaliers français du syndicat luxembourgeois OGBL (Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg).

Comme en Allemagne, la culture sociale luxembourgeoise est celle de la négociation. Les grèves y sont rares et très encadrées: selon l’Inspection du travail et des mines (ITM), pour pouvoir faire grève, il faut que la convention collective ait été dénoncée ou résiliée, qu’elle soit venue à échéance ou qu’aucune convention collective ne soit applicable. Enfin, les grèves ne peuvent intervenir qu’après saisine de l’Office national de conciliation (ONC) pour présenter les litiges qui opposent les deux parties et tenter de trouver un terrain d’entente. C’est ainsi que le conflit sur l’index un mécanisme d’indexation des salaires sur l’inflation garant de la paix sociale - s’est réglé par un compromis.

A ces raisons juridiques s’ajoutent d’autres freins qui rendent improbable l’idée même de grève générale. Les agents de l’Etat (enseignants, police, armée, ou encore, employés des chemins de fer nationaux CFL) ont leurs propres syndicats et leurs propres conventions collectives. En cas de conflit social, ils adressent un soutien diplomatique aux salariés du privé, mais ne participent jamais à une manifestation à leurs côtés.

Le clivage résidents-frontaliers limite également la survenue d’un mouvement collectif. Parmi le personnel soignant, comme chez les enseignants ou les maîtres-nageurs, les statuts des résidents et ceux des frontaliers diffèrent. Les mieux lotis, affiliés à leurs propres syndicats sectoriels, ne sont guère enclins à soutenir les frontaliers. Enfin, les frontaliers français semblent de plus en plus souvent employés par des sociétés d’intérim tandis que les Allemands ou les Belges sont embauchés directement.

## **Grèves d’avertissement en Allemagne**

---

Si, en Allemagne, une grève générale comme celle que connaît la France n’a plus eu lieu depuis des décennies, le pays se prépare malgré tout à de nombreuses grèves dans les semaines à venir.

Actuellement, des négociations collectives sont en cours avec les syndicats dans de nombreux secteurs en Allemagne. Dans le secteur public, par exemple, Ver.di exige au moins 10,5% d’augmentation ou au moins 500 euros de plus par mois pour une durée d’un an. Le syndicat des cheminots EVG exige même 15% de hausse, tout comme le syndicat de la poste. Ceci alors que les employeurs du secteur public ont proposé 5% de plus lors du deuxième tour de négociation et des paiements uniques non imposables. Il faut savoir que l’État a accordé aux entreprises la possibilité de verser, cette année, jusqu’à 3.000 euros de primes non imposables pour faire face à l’inflation (d’environ 8% actuellement en Allemagne).

Les discussions étant dans l'impasse, des grèves d'avertissement d'une journée, qui correspondent à des arrêts de travail limités dans le temps, se succèdent depuis février en Allemagne. Ce sont surtout les transports en commun, les crèches et les jardins d'enfants, l'administration publique, le ramassage des ordures, les job centers, les aéroports, les établissements publics de santé ainsi que la poste qui sont concernés. Le syndicat des cheminots menace de faire grève à partir de Pâques si rien n'évolue.

Si les syndicats et les employeurs ne parviennent pas à un accord dans les semaines à venir, des grèves généralisées et illimitées dans le temps peuvent être déclenchées après un vote dans les entreprises concernées. Auparavant, il est possible de recourir à une médiation, c'est-à-dire à une proposition de compromis élaborée par une personnalité acceptée par les deux parties. Si une solution est trouvée, une convention collective est conclue, le compromis s'applique et aucune grève ne peut avoir lieu.

L'État se tient en principe à l'écart des négociations collectives. En revanche, un accord pilote est généralement repris dans toute l'Allemagne. La fédération allemande des fonctionnaires (Deutscher Beamtenbund) reprend également le résultat de Ver.di dans le secteur public. Il faut en effet savoir que les fonctionnaires allemands ne disposent pas du droit de faire grève. Cette interdiction, qui ne touche que les fonctionnaires statutaires - soit près de 30 % du personnel, les autres bénéficiant d'un régime de droit privé- est considérée comme le corollaire d'un statut leur assurant la garantie de l'emploi.

## **En Suisse, un service minimum à la carte**

---

En Suisse, le dernier grand mouvement social qui s'est développé à l'échelle fédérale a été la « grève des femmes », en juin 2019. La mobilisation portée par les mouvements féministes et syndicaux s'attaquait aux inégalités liées au genre, salaires et niveaux des retraites notamment. Largement suivie, elle a en partie bloqué le pays mais n'a pas entravé son économie.

Les mouvements de protestation d'envergure nationale sont peu fréquents dans la Confédération. *"Dans la majorité des secteurs, dont celui de la santé, qu'il s'agisse des financements ou de tout autre projet qui remet en question le fonctionnement du système, les questions sont réglées au niveau cantonal"*, explique Beatriz Rosende Carobbio, secrétaire centrale du SSP (Syndicat des services publics). Le riche canton frontalier de Vaud connaît ainsi depuis début décembre 2022 une grève qui touche la fonction publique, alimentée par une indexation des salaires sur l'inflation jugée insuffisante.

Les modalités de continuité du service public ne sont pas fixées dans la loi suisse. *"Les paramètres sont très élastiques. Les employeurs posent les conditions qui permettent selon eux de maintenir le service minimum"*, précise Beatriz Rosende Carobbio. Ce qui peut conduire à des situations cocasses. Dans le contexte d'un mouvement social touchant les aides-soignants, il est arrivé qu'un hôpital romand fixe un seuil d'effectif minimal supérieur au nombre de grévistes.

En Suisse, près de 39.000 frontaliers exercent dans le secteur de la santé et de l'action sociale, sur un total de près de 437.000 personnels dans le public, le parapublic et le privé réunis. *"Le travail se fait à flux tendu et certains cantons emploient jusqu'à 10 à 15% de frontaliers. Le système de santé ne peut pas fonctionner sans eux. Dans le contexte du Covid, le pays a assez vite manqué de personnel et la hantise de la réquisition dans les pays limitrophes planait"*, se souvient la secrétaire centrale du SSP. Mais un mouvement de grève qui se traduit par l'arrêt des transports en commun comme celui d'hier en France n'a pas d'impact significatif sur le fonctionnement du système de santé helvète. Du fait de leurs horaires particuliers, les personnels sont amenés à privilégier l'usage de la voiture et le covoiturage, au détriment des transports en commun. Et un mouvement de grève à l'étranger ne peut être un motif avancé par un salarié pour justifier son absence.

En France, comme ici à Mulhouse, les mouvements sociaux dans le secteur public ne faiblissent pas. © Romain Gascon

Voisins - Nachbarn mercredi 8 mars 2023